

Nouvelles locales du mardi 16 juillet 2013

@rib News, 17/07/2013
 Les nouvelles locales de ce 16 juillet 2013 étaient axées sur un seul sujet : savoir la mise en place de la Commission Vérité et Réconciliation comme prévu par les accords d'Arusha. Les radios qui ont traité ce sujet sont : la RPA, la radio Isanganiro, la CCIB FM+, la radio Maria, la RSF Bonesha FM et la Radio Renaissance.

- La rédaction de la synergie rappelle que la CVR a été décidée lors des accords d'Arusha et devrait être mise en œuvre depuis 2001 dans le but d'étudier ce qui est arrivé aux Burundais et d'établir la vérité sur les événements de 1972, 1993 et des autres années. Elle devrait se composer des personnes issues des organisations de la société civile, des partis politiques, des confessions religieuses, des associations de femmes et des volontaires. Ces personnes devraient avoir une conduite irréprochable, être âgées de 35 ans au minimum, avoir un diplôme des humanités générales et des poursuites judiciaires. Selon cette rédaction, il était plutôt avantageux de voir que certains des témoins de ces événements sont encore en vie. Elle se demande ce qui manque pour que sa mise en place soit effective. Est-ce que les différents régimes qui se sont succédés n'ont pas empêché que la vérité reste cachée ? Le Gouverneur Nkurunziza a promis qu'elle serait mise en place depuis son accession au pouvoir, mais les choses ne se sont pas déroulées comme promis. Et là encore, qu'est-ce qui manque ? Selon cette synergie, tôt ou tard la vérité devra être connue un grand jour et les Burundais sauront qui les a endeuillés. - Selon le porte-parole adjoint du président de la République, les choses sont prévues du côté du Gouvernement et les travaux de la mise en place de cette commission sont suffisamment avancés. Willy Nyamitwe affirme que le projet de loi sur la CVR est déjà sur la table de l'Assemblée nationale. Selon lui, le retard est dû au fait que la mise en place de cette commission nécessite un temps suffisant de préparation et exige de la sagesse. - Selon l'ancien président de la République du Burundi et sénateur à vie, le président Sylvestre Ntibantunganya, la mise en place de la CVR est très nécessaire afin de connaître ceux qui ont plongé le pays dans le chaos. Il constate pourtant que le travail exige beaucoup de sagesse et de prudence. Selon lui, la question touche un domaine très sensible de la vie du pays et devrait aussi bénéficier d'un traitement de faveur. - Selon un membre de la trilogie enquêtée sur la mission et la composition de la Commission Vérité et Réconciliation, cette trilogie a constaté qu'il y a eu des crimes atroces et des crimes de guerre. Eulalie Nibizi affirme que les personnes enquêtées ont demandé à leur souhait de voir la CVR composée d'un nombre relativement bas de politiciens et même si la commission devrait avoir en son sein des hommes politiques, ces derniers ne devraient pas avoir d'influence dans la prise de décision. Elle affirme que ces derniers ne veulent pas que la vérité soit connue. - Un ancien juge du Tribunal pénal pour la Rwanda estime que le Burundi a beaucoup à apprendre des autres pays ayant connu une telle commission. Merius Rusumo trouve que le Burundi ne peut pas faire les choses hâtivement, surtout en ce qui est de la mise en place d'un Tribunal pénal pour juger les criminels. Il recommande plutôt l'inspiration des autres cas dans d'autres pays et écouter la population burundaise. Il trouve que le Rwanda n'est pas un bon exemple puisque les autorités ont décidé de mettre en place un Tribunal avant d'avoir compris ce qui s'est passé. - L'association AMEPESI-Girubuntu trouve que la CVR devrait comprendre des personnes sans reproches afin qu'elles aident à identifier ceux qui ont commis des atrocités dans le but de comparer les loups des agneaux afin que les coupables soient punis. Aloys Batungwanayo trouve que le Gouvernement doit s'asseoir ensemble avec les rescapés, les associations pour la promotion des droits de l'Homme pour tout dire et trouver ainsi une solution adéquate. - L'association AVOID militant pour les droits des veuves et des orphelins trouve que les membres de cette commission devraient être des personnes intègres, dignes de confiance aux yeux de la population burundaise. Selon la présidente de cette association, la mise en place de cette commission vient dans une période où les esprits sont tournés vers les élections. Jacqueline Karibwami trouve que si les deux événements étaient séparés, les choses iraient mieux. - L'association AC-Génocide Cirimoso demande que cette question soit traitée avec prudence. Selon le président de cette association, la vérité aide à connaître ceux qui ont commis des crimes et la détermination de leur punition. Selon Venant Bamboneyeho, cela permet à la personne victime de ces actes d'être réhabilitée dans ses droits. De même, les autres personnes ont une légitimité à tirer de la sanction. Selon lui, elle permet de dire non à toute chose de mauvais qui s'est passé. - Le parti CNDD-FDD trouve qu'il manque essentiellement dans la mise en place de cette commission. Le président de ce parti estime que les accords d'Arusha doivent être respectés même si le parti présidentiel ne les a pas signés. Pascal Nyabenda estime qu'il n'y a pas de légitimité à conclure ces accords. Il trouve ainsi que la CVR doit être mise en place mais que cela doit être fait dans la sagesse puisque ce qui sera traité par la commission est très important. - Le parti Uprona trouve quant à lui que la CVR devrait déjà être mise en place depuis la signature des accords de paix par le dernier mouvement rebelle. Selon le député André Ndayizamba élu pour le compte de ce parti dans la province de Bururi, la référence est l'accord d'Arusha rien d'autre. Il trouve qu'il y a d'autres travaux dans le cadre de la mise en place de cette commission qui peuvent être faits en attendant la loi sur la CVR. Selon lui, il ne faut obligatoirement pas attendre la loi. - L'ADC-Ikibiri trouve par contre que la mise en place de la CVR devrait être opérée après les élections de 2015. Le président de cette alliance estime que si les procédures de mise en place de cette commission sont déclenchées dans ces jours où les élections approchent, les esprits se tourneront vers les élections et les travaux de la commission seront oubliés. L'once Ngendakumana affirme que le pouvoir actuel veut distraire les gens avec la CVR. - Selon le représentant de la COMIBU, la CVR est très importante et très utile. Aruna Nkunduwiga trouve que, pour avoir une quelconque utilité, la CVR doit avoir en son sein des personnes de grande intégrité morale. Il demande que du temps suffisant soit accordé aux membres de cette commission, mais un temps qui n'est pas long. - L'Evêque du diocèse catholique de Bururi trouve lui aussi que la commission est nécessaire et très importante. Monseigneur Venant Bacinoni trouve que s'il n'y a pas de vérité, il n'aura pas de pardon et de réconciliation. Il trouve que le retard que cette mise en place accuse est inacceptable.